

Conseil général des Alpes-Maritimes

Cabinet du Président
Service de Presse
22 AOUT 2011

Communiqué de presse

**M. Eric Ciotti, Président du Conseil général
des Alpes-Maritimes, visitera le Trois-mâts le
Belem, en présence du Commandant Yann
Cariou.**

**Judi 25 août 2011 à 10 heures 15
Quai Riboty à Nice**



Judi 25 août 2011 à 10 heures 15, M. Eric Ciotti, Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, visitera le Trois-mâts le Belem, en présence du commandant Yann Cariou.

Après avoir navigué ce printemps et cet été en Manche et en Atlantique, le Belem, prestigieux trois-mâts, classé monument historique, termine sa saison de navigation en Méditerranée et fait **escale à Nice les 25 et 26 août 2011**, avant de reprendre sa route vers l'Île de Beauté.

Cette escale, sera l'occasion de découvrir le **dernier grand voilier français encore en navigation**, tour à tour, navire marchand, yacht de plaisance et navire école, qui en 115 ans a vécu pas moins de cinq vies et changé trois fois de nationalités.

Ouverture au public

Le Conseil général des Alpes-Maritimes vous invite gratuitement à la visite du Belem, en escale dans le Port de Nice sur la quai Riboty.

A bord de ce musée flottant, véritable témoin du monde marin, vous découvrirez les ponts du Belem, le gréement, la barre, les salons en acajou et les ateliers de l'équipage.

Les visites s'effectuent après réservation sur le site du Conseil général, www.cg06.fr.

Rappelons que lors de sa précédente escale en 2008, le Belem a rencontré un réel succès populaire en accueillant à son bord 3 000 visiteurs.

Stages de navigation

Navire école ouvert à tous, le Belem propose cette année 25 stages, d'une durée de 3 à 7 jours, d'avril à octobre. Des places sont encore disponibles pour les prochaines navigations en Méditerranée. Plus d'informations et inscriptions en ligne sur www.fondationbelem.com

La Fondation Belem

Le Belem a été racheté par les Caisses d'Épargne en 1979, puis confié en 1980 à la Fondation Belem, créée pour assurer sa conservation dans le patrimoine maritime de la France, et son exploitation comme navire-école ouvert à tous. La Fondation Belem est une fondation reconnue d'utilité publique qui assure l'entretien et l'exploitation du Belem grâce aux revenus de ses activités, au mécénat et aux dons qu'elle est habilitée à collecter. La Caisse d'Épargne est le principal mécène de la Fondation.

Nous comptons sur votre présence et vous remercions de l'écho que vous porterez à cette manifestation.

Contacts :

Fondation Belem : Audrey Le Souder – 06 19 44 44 59 – audrey.lesouder@bpce.fr

Conseil général des Alpes-Maritimes : Julie Moziyan – 04 97 18 62 06 – jmoziyan@cg06.fr

